

Dole, 5 novembre 2023

## **TENDRE LA MAIN A CELUI QUI S'EXILE**

Décider de quitter son pays, sa famille, n'est sans aucun doute jamais facile. Chaque migrant a son histoire qui doit être écoutée avec respect.

Au Secours Catholique, notre équipe accueille, pour la plupart et depuis des années, les étrangers qui ont tenté l'aventure mais se retrouvent déboutés de leur demande d'asile ou d'autorisation de séjour parce qu'ils n'en remplissent pas les conditions. Ils viennent d'Albanie, du Kosovo, du Congo, d'Arménie, du Cameroun, de Géorgie... de tous ces pays qu'il nous faut parfois repérer sur la grande carte du monde affichée dans notre local.

Pourtant, ils ont décidé de rester dans notre pays. Ils sont souvent sous le coup d'une OQTF (Ordonnance de Quitter le Territoire Français), au risque de se faire expulser un matin, même si en général, les autorités n'emmènent que le chef de famille... Bien sûr, la vie est plus facile ici pour la santé, la scolarité des enfants, la sécurité...mais ils vivent dans la crainte de se faire interpeler et préfèrent souvent demeurer dans l'ombre. Ils demandent à pouvoir travailler plutôt que vivre de subsides. Ils sont en effet logés par des connaissances ou des associations telles que le Saint Jean ou l'ASMH (Association Saint-Michel le Haut), pourtant financées par des subventions publiques. Le Département alloue une allocation aux familles avec enfants et les associations comme la nôtre, Saint Vincent de Paul, les Restos du Cœur ou le Secours Populaire accordent des aides alimentaires, vestimentaires ou financières. Nous les connaissons, les accompagnons avec bienveillance, la consigne étant au Secours Catholique de ne pas se substituer aux pouvoirs publics qui seuls sont habilités à décider de leur séjour en France. Une Pastorale des migrants à Poligny travaille avec la CIMADE (Comité Inter-Mouvements Auprès Des Evacués) pour donner des conseils sur les situations les plus difficiles, en lien avec la préfecture.

Notre équipe a aussi participé activement à la création d'un couloir humanitaire qui a permis à une famille syrienne de venir à Dole, d'obtenir un titre de séjour, d'y trouver un logement que nous avons rénové avec eux et désormais, pour ces 4 personnes, après apprentissage de la langue, d'occuper un emploi : c'est donc toute une chaîne de solidarité qui s'est organisée et l'enrichissement a été réciproque.

Enfin, notre équipe, en lien avec le CIRJ (Comité d'intégration des réfugiés), accueille des familles ukrainiennes qui, elles, ont eu immédiatement le droit d'occuper un emploi. Nous les aidons pour s'installer, sur le plan alimentaire

mais aussi pour l'apprentissage de notre langue et écriture, seul moyen de communiquer. Elles apprécient aussi de se retrouver entre elles. Certains sont déjà repartis en Ukraine, d'autres envisagent un retour.

A ce jour, beaucoup de ceux que nous avons accueillis ont obtenu le titre de séjour tant espéré. Ils occupent souvent des emplois dits « en tension » et bien sûr, ne viennent plus dans nos permanences. On pourrait le regretter mais on se dit que notre meilleure récompense est de les rencontrer dans la rue, de discuter de leur quotidien comme on le fait avec n'importe quel ami ou connaissance, et surtout, de ne pas leur rappeler cette période difficile que nous avons tenté de partager au mieux avec eux.

Récemment, nous avons rencontré Justine GRUET, notre députée, et l'adjointe aux affaires sociales de Dole, en vue de la discussion sur le projet de loi sur l'immigration, les sensibiliser au quotidien de ces familles en attente de titre. Quelques familles ont accepté de venir mais deux, pourtant régularisées, ont décliné l'invitation car c'est encore trop douloureux d'évoquer cette période.

Gardons nous des clichés et laissons nos cœurs ouverts à l'autre, quel qu'il soit, car n'est-il pas écrit dans l'Évangile qu'accueillir l'autre, fût-il étranger, c'est accueillir le Christ, et que nous sommes tous frères.

Pour l'équipe du Secours Catholique Caritas France de Dole,

Chantal Giraud.